1ère Compagnie d'Arc de Villeparisis

Mandat

pour le départ du samedi
8 octobre 2011 à 17h30

Réservé aux arcs droits (flèches bois)
et aux arcs de chasse

Les récompenses seront remises directement après le tir par arme et pour les 3 premiers (hommes, femmes et jeunes)

Suivi du verre de l'amitié

Cie/Club : .....

Responsable : .....

Tél :

Nom/ Prénom	Numéro de licence	Catégorie	Type d'Arc

Nombre d'archer _____à 5 € = _____, chèque à l'ordre de la 1ère Compagnie d'Arc de Villeparisis

A envoyer à : Christian Drieux, 2 Ruelle aux Loups, 77600 BUSSY SAINT GEORGES - Tél : 06 38 42 43 04